

CONVENTION DE MINI-STAGE



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Lycée Camille CLAUDEL

4 rue des carrières
94400 Vitry sur Seine

RNE : 0940145X

Affaire suivie par
B. IANNUZZI
Proviseur

Téléphone
+33 (1) 47 18 16 60
Télécopie
+33 (1) 46 80 83 48

Courriel
ce.0940145x@ac-creteil.fr

Cette convention définit les relations du collège et/ou du lycée:

Adresse :

Représenté par :

Avec le lycée Camille Claudel à Vitry-sur-Seine, représenté par B. IANNUZZI, Proviseur.

Cette convention concerne l'élève :

NOM : Prénom: Classe :

Nom du professeur responsable : Tél:

Email :

Le mini stage permet à des élèves de 3ème et/ou de 2° de découvrir les formations proposées par le lycée professionnel C. Claudel.

Article 1: Durant le stage, l'élève accueilli s'engage à respecter les horaires imposés par le règlement intérieur.

Article 2 : L'établissement d'origine prévoit toutes les dispositions d'assurance concernant les élèves qu'il envoie en mini-stage.

Article 3 : Ce mini-stage ne peut se dérouler qu'avec l'accord des familles, qui devront co-signer la présente convention.

Cochez les choix de l'élève parmi les formations présentées.

BAC. PRO. MMV (Métiers de la mode et du Vêtement)

BAC.PRO. Métiers de la Relation Clients (Métiers du Commerce, de la Vente, et de l'accueil)

CAP 2 ans Métiers de la mode option: Vêtement flou

CAP 1 an EPC (Equipier Polyvalent du Commerce)

Complété par le Lycée C. Claudel.

Date du stage:

Horaires:

Tuteur:

Salle:

Principal(e) et/ou Proviseur(e)
(date et signature)

Proviseur B. IANNUZZI
(date et signature)

Représentant légal de l'élève
(date et signature)